

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6666**

Intitulé

MASTER : MASTER mention Langues Etrangères Appliquées Spécialité Traduction spécialisée multilingue (TSM)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Stendhal Grenoble III

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de ce diplôme traduisent des documents écrits variés, notamment techniques, informatiques, scientifiques, commerciaux, juridiques et publicitaires, produits sur des supports divers.

Exemples d'activités exercées :

- Traduire des documents généraux ou spécialisés selon les besoins d'un client, principalement vers le français à partir de deux ou trois langues étrangères ou vice versa (selon le profil linguistique du diplômé) ;

- Intervenir comme interprète de liaison lors de négociations ;

- Gérer un projet de traduction multilingue.

Diplômés directement opérationnels, ils disposent des capacités suivantes :

- pratiquer 2 ou 3 langues étrangères et utiliser les connaissances des cultures propres à leurs aires linguistiques,

- rédiger excellemment dans sa langue maternelle,

- effectuer la préparation thématique, terminologique et phraséologique nécessaire à toute traduction,

- restituer les contenus selon le cahier des charges établi et sous la forme requise

- appliquer les règles de l'assurance qualité

- réviser et post-éditer

- assurer l'interprétation de liaison dans 3 langues de travail (français et 2 autres langues)

- utiliser des outils de gestion de terminologie et des méthodes de gestion de projet

- utiliser les logiciels spécialisés de traduction assistée par ordinateur (TAO)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le principal secteur d'activité est celui de la traduction et de l'interprétation.

Les titulaires de ce diplôme travaillent majoritairement en indépendant ou sont salariés de sociétés de traduction, d'entreprises, institutions ou d'organismes internationaux.

Traducteur, traducteur spécialisé,

Traducteur-terminologue,

Traducteur-réviseur,

Chef de projet en traduction,

Interprète de liaison

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 ans, soit 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun, pour un total de 120 crédits.

master 1 semestre 1

Enseignements fondamentaux en langues (13 ECTS) :

-communication professionnelle dans les deux langues étrangères,

-culture et société contemporaine dans les aires linguistiques étudiées,

-option (LV3 ou autres).

Enseignements de spécialité (17 ECTS)

- traduction spécialisée et interprétation dans et vers deux langues étrangères,

- terminologie

- structuration et gestion de documents multiformats

Semestre 2

Traduction spécialisée et interprétation dans et vers deux langues étrangères

Rédaction/ révision techniques + Traduction assistée par ordinateur (TAO),

Mémoire (traduction longue commanditée et commentée),

Stage professionnel de 2 à 3 mois dans une société de traduction ou une organisation internationale.

Master 2

Traduction spécialisée dans les 2 langues (40 ECTS)

- Traduction technique et juridique dans les deux langues et dans les deux sens,
 - Interprétation de liaison et production orale
- Méthodes et théories (6 ECTS)
- Traductologie et gestion de la qualité,
 - Terminologie et terminotique,
- Traduction assistée par ordinateur (TAO) et séminaires professionnels (4 ECTS)
- Traduction assistée par ordinateur (TAO) et localisation,
 - Séminaires de spécialité (Droit des contrats, Sciences et techniques)
 - Séminaires dirigés par des traducteurs professionnels (Connaissance du métier gestion de projet)
- Mémoire en terminologie ou traductologie (7 ECTS)
- Stage professionnel de 3 à 6 mois dans une société de traduction ou une organisation internationale (3 ECTS)
- Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances se fait essentiellement en contrôle continu (traductions en temps limité et en conditions professionnelles) et pour chaque année, par la rédaction d'un mémoire et d'un rapport de stage (avec soutenance).

L'obtention du master est validée après l'obtention de chaque semestre ainsi que la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère.

Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'emploi 30 mois après le master 2 : 95 %
 Durée moyenne d'accès au 1er emploi : 2 mois
 Taux de cadres et professions intermédiaires : 92 %
 Taux de CDI, indépendants et fonctionnaires : 83 %
 Diplômés globalement satisfaits de leur emploi : 92 %
 Nombre de diplômés 2012-2013 : 21

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr
 Rubrique Formation
 Sous-rubrique niveau Master ou thématique Langues

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Université Stendhal - Domaine universitaire de Saint Martin d'Hères GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - Domaine universitaire de Saint Martin d'Hères GRENOBLE

Historique de la certification :